

COMMUNIQUE DE PRESSE

**6EME EDITION DE L'ETUDE F/I/E/ (FRANCE INDUSTRIE & EMPLOI)
« CREATIONS ET DESTRUCTIONS D'EMPLOIS EN FRANCE EN 2014 »****2014 : UN REBOND DANS LES CREATIONS D'EMPLOIS (+ 34 %)**

- Pour la première fois depuis 2012, le nombre de création d'emplois est supérieur aux destructions (solde : +16 223) *
- Une explosion des services aux entreprises (54 % des emplois programmés).
- L'impact fort des start-up et du numérique dans l'économie des territoires, facteur clé des mutations.
- Des projets commerciaux de plus en plus structurants pour les territoires (une moyenne de 252 emplois créés par projets).

MAIS

- Une hausse vertigineuse des fermetures et des liquidations judiciaires (+ 47 points par rapport à 2013).
- Une désindustrialisation des territoires qui persiste.
- Des mutations hétérogènes entre les territoires confirmées.
- La France à treize Régions redistribue les cartes du développement économique.

MICHEL GHETTI, PRESIDENT DU GROUPE F/I/E/

« Pour la sixième année de publication de notre étude « Création et destructions d'emplois en France » le regard que l'on peut légitimement porter sur 2014 apparaît sensiblement plus optimiste qu'il ne l'a jamais été depuis la crise de 2008, même si le nombre de liquidations judiciaires et de fermetures a augmenté et la désindustrialisation affecte toujours notre

pays :

- **Les services aux entreprises connaissent une expansion non atteinte jusqu'à ce jour.** Cela résulte de l'interaction entre « emplois dans l'industrie » et « services », ce qui conduit à un regard plus nuancé sur l'évolution négative des emplois industriels.

- **Les activités qui créent de l'emploi ne sont plus les activités traditionnelles mais désormais celles du secteur numérique, notamment du fait de start-up : la nouvelle économie est bien là.**

- **Enfin nous enregistrons bien un léger rebond en terme de créations d'emplois qui doit être bien sûr confirmé,** notamment par l'attention que l'on saura ou non porter au développement et au soutien des TPE-PME, mais qui marque bien là un motif d'espérance. »

**Base de calcul : seules les entreprises de 10 salariés et plus sont prises en compte*

1. DES DESTRUCTIONS D'EMPLOIS EN BAISSÉ MAIS UNE SORTIE DE CRISE QUI RESTE DIFFICILE

- Les projets destructeurs d'emplois ont baissé de 21 % (1 020).
- Le nombre d'emplois détruits a baissé de 18,7 % (55 655 en 2014).

- Cette baisse en apparence encourageante masque **une tendance moins optimiste**. En effet, **sur la période 2011-2014, les destructions d'emplois ont augmenté de 61 %** ce qui confirme les difficultés de France à « sortir » de la crise.
- Le nombre d'emplois détruits par projet est quasiment identique à l'année 2013 (54 contre 53).
- C'est la part des projets de destruction de 1 à 9 emplois qui augmente le plus d'une année sur l'autre.

FOCUS : Les PME-PMI en difficulté

- La part des emplois détruits dans le cadre de fermeture-liquidation est passée de 13% à 60% entre 2013 et 2014, alors que la part des seules réductions d'effectifs est passée de 87% à 40%.
- Alors qu'elles concernaient principalement les grands groupes en 2013, ce sont les PME et notamment les ETI (catégorie d'entreprise la plus dynamique en terme de développement), qui ont le plus subi les fermetures ou liquidations judiciaires. Cette tendance, si elle devait se confirmer, constitue une réelle menace pour le tissu économique français.

DISTINCTION PAR SECTEURS D'ACTIVITES

Construction

Le secteur de la construction est marqué par des évolutions très particulières et contrastées depuis 2012, ce qui correspond en réalité à une adéquation avec l'activité générale de la filière. **Entre 2013 et 2014, les pertes ont diminué de -73,5 %**, alors qu'elles avaient augmenté fortement entre 2012 et 2013.

Industrie

Après avoir bénéficié d'une baisse des destructions d'emplois, l'industrie a de nouveau subi une **hausse des destructions** entre 2013 et 2014 (+3 %) :

Activités tertiaires

S'agissant des activités tertiaires (services et commerce, mais hors secteur public), ce sont principalement les **grands groupes nationaux**,

qui sont de plus en plus impactés par le **e-commerce et le numérique** (FNAC, FLY, LA POSTE...), les fusions (GDF-SUEZ...) ou les liquidations (MORY). Néanmoins, **certaines activités comme la relation-clientèle ou banque-assurance ont moins restructuré**, comparé à 2012 et 2013. Ces filières, comme dans l'industrie, se restructurent davantage par cycle, que de manière continue.

Secteur public

Après un ralentissement des pertes d'emplois dans les administrations, l'année 2014 a été marquée par une **hausse des destructions d'emplois**, aussi bien au sein de l'Etat que des collectivités décentralisées (premiers effets des réformes territoriales) ou des établissements publics (CCI, Maisons de l'Emploi...).

Autres

Plusieurs secteurs comme **l'automobile et leurs équipementiers, les équipements industriels, le meuble** poursuivent leur mutation caractérisée par de **fortes pertes d'emplois**. Les grands **groupes pharmaceutiques**, répondant à des cycles plus réguliers de restructurations, ont **davantage fait de restructurations** qu'en 2013. Il convient néanmoins de pondérer ces pertes d'emplois industriels, en raison du nombre élevé de prestations désormais sous-traitées à des

sous-traitants de type SSII, logisticiens, consultants....

- **Projets de réduction d'emplois les plus significatifs en 2014** : EDF, THALES, SNCM, ARMEES, PSA, SANOFI, ALCATEL, MERCK....

2. DES CREATIONS D'EMPLOIS À NOUVEAU EN HAUSSE... DANS LES SERVICES

- **Les projets créateurs d'emplois ont augmenté de 65 % (1 813).**
- **Le nombre de création d'emplois a augmenté de 34 % (71 878).**
- Désormais, **la prise en compte de tous les projets de commerce et de distribution ou négoce se traduit par une hausse mécanique du nombre de projets créateurs d'emplois dans les territoires.**
- Les **projets commerciaux d'envergure** (Mall, Villages de marques, galeries marchandes, rénovation de centres villes...) ont de plus en plus vocation à **structurer l'économie de nombreux territoires.**
- Les **créations d'emplois dans l'industrie augmentent** (+7,7 %), mais ne compensent pas les destructions indiquées dans le §1.

LES CREATIONS D'EMPLOIS PAR VOLUME

- La **taille des projets créateurs d'emplois se réduit** (48 à 40), ce qui pénalise potentiellement les territoires, notamment ceux dont la mutation est moins dynamique (Quart Nord Est notamment). La raison principale est la forte hausse de projets dans les activités de services et de commerce, encore le fait de PME. En outre, en raison de la conjoncture peu porteuse, **les décideurs sont dans l'attente de signes de reprises**, ou restent prudents en termes de programmes d'embauches.

DISTINCTION PAR SECTEURS D'ACTIVITES

Services aux entreprises :

Compte tenu de la **forte poussée des créations d'emplois de services aux entreprises en 2014**, nous distinguons les activités de TIC-SSII et R&D des activités de Conseil, lesquelles connaissent d'importants développements dans les grandes capitales régionales, structurées autour de pôles d'excellence industrielles ou de services (exemples : aéronautique en Midi-Pyrénées, logistique-E-commerce dans le Nord-Pas-de-Calais). Les entreprises de SSII-TIC bénéficiant quant à elles de l'accélération du numérique.

Commerce et distribution :

Les activités de commerce et distribution constituent désormais des projets structurants pour un nombre croissant de territoires. Il convient de citer les seuls projets commerciaux (IKEA, villages de marques...) des projets intégrant également des activités de tourisme/loisir (Euro-Disney, Nice-One Allianz Arena...). Ces projets souvent très créateurs d'emplois (+500) constituent désormais des enjeux en terme d'aménagement du territoire (gestion du foncier, très haut débit, accès, disponibilité de la main d'œuvre...), parfois au même titre que les grands projets industriels ou de services (logistique, centre d'appels...).

L'aéronautique :

L'aéronautique n'est plus le premier secteur industriel créateur d'emplois, en raison d'une baisse – logique et cyclique – des commandes, comparée à l'année 2013.

Équipementiers sous-traitants :

Corrélativement, les activités des équipementiers sous-traitants (hors automobile) dont beaucoup travaillent pour le compte de ces grands donneurs d'ordre, gagnent quatre places.

Sidérurgie, métallurgie :

En revanche, les activités à moins forte valeur ajoutée comme le travail des métaux et la sidérurgie, poursuivent leur chute en un an (moins cinq places).

L'agroalimentaire :

Le premier secteur industriel créateur est l'agro-alimentaire (plus deux places depuis 2013). Après d'importantes restructurations en 2013, notamment dans le Grand Ouest, de nombreuses niches se développent, soit pour l'export (lait en poudre, vins et spiritueux...), soit pour répondre à l'évolution du marché français (bio, plats préparés...).

- **Quelques projets d'envergure peuvent être cités** (> 500 emplois) – *notons qu'aucun ne concerne l'industrie* :
 - SSII – TIC : ALTEN, OVH, DEVOTEAM...
 - Tourisme : Euro-Disney, Nice-One, Parc Spirou, Peninsula...
 - Distribution : NOZ, IKEA, CORA, SO-OUEST (phase2)....
 - Conseil : KPMG, PWC, MAZARS...
 - Secteur Public : Armées

3. DESTRUCTIONS ET CREATIONS D'EMPLOIS PAR REGIONS

DESTRUCTIONS D'EMPLOIS :

- Comparé à 2013, le classement par région offre des évolutions notables, notamment :
 - **PACA** fortement touchée par des restructurations de grands groupes industriels ;
 - **Rhône-Alpes** dont le tissu de PMI a perdu beaucoup d'emplois ;
 - **L'Alsace** fortement impactée le projet de fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim.
- **Les Régions les plus riches** (PIB/habitant) sont celles qui, comme en 2012 et 2013, **subissent le plus grand nombre de pertes d'emplois** : Ile-de-France, Nord-Pas-de-Calais, Rhône-Alpes, PACA... Seule Midi-Pyrénées, grâce au dynamisme récent de son tissu industriel et désormais de services, ne figure pas parmi les dix régions les plus destructrices.
 - Rapporté à la population active, **ce sont les Régions du Quart Nord Est qui souffrent encore le plus des pertes d'emplois** : Picardie, Champagne-Ardenne, Alsace, Franche-Comté. Suivent après les régions les plus industrialisées, comme en 2013 : Haute-Normandie, Poitou-Charentes...

CREATIONS D'EMPLOIS

- Bien qu'en forte diminution (20 %), **l'Ile-de-France est la région qui crée toujours le plus d'emplois** (19 851 emplois créés).
- Hors Ile-de-France, **les cinq régions les plus créatrices en 2014 sont : Rhône-Alpes Pays-de-la-Loire, Nord-Pas-de-Calais, Midi-Pyrénées et PACA**. La Bretagne avait intégré le TOP 5 en 2013, grâce à l'annonce d'un important projet créateur de plus de 400 emplois dans les TIC.
- Comme en 2013, ce sont **les Départements où se situent les capitales régionales, qui restent les plus créateurs d'emplois**, comme : Paris, Haute-Garonne, Loire-Atlantique, Bouches-du-Rhône et Nord.
- Les **projets de création d'entreprises ou de sites augmentent substantiellement** (38 % contre 14,5 % en 2013), ce qui est une tendance plutôt positive, alors même que la France ne bénéficie pas d'un taux de croissance élevé. **C'est le dynamisme des activités de commerce et distribution, qui expliquent en partie cette évolution positive**. Ceci contribue à renforcer, même partiellement, l'attractivité des territoires au regard des investisseurs, endogènes et exogènes.
- Au sein des **intercommunalité, il est important de mentionner une hausse substantielle des projets endogènes de relocalisation d'entreprises**. Le développement de ces intercommunalités, notamment celles dotées d'une fiscalité unique et d'une gestion de l'immobilier d'entreprise mutualisée, permet désormais de favoriser la réalisation de ces projets sur n'importe quelle commune de l'intercommunalité, sans crainte de concurrence entre elles.

FOCUS : Les régions emblématiques

- *Rhône-Alpes et PACA* : les deux régions compensent d'importantes pertes d'emplois dans l'industrie, par l'implantation et le développement de projets de centres commerciaux, et d'entreprises innovantes. Le cas de la Métropole de Nice est à ce titre significatif :
 - o *Projet de Mall Nice-One (+500 emplois), lui-même inclus dans le projet de sport-loisir du stade Allianz-Arena.*
 - o *Nice Métropole : en 2014, premier territoire de PACA en terme de levées de fonds engagées par les start-up.*
- *Midi-Pyrénées et Pays-de-la-Loire* : deux régions ayant atteint un niveau de mutation économique élevé, grâce au dynamisme de filières industrielles structurées (notamment aéronautique/espace et construction naval). Néanmoins, entre 2013 et 2014, les Pays-de-la-Loire ont davantage bénéficié d'une économie plus diversifiée (notamment les PMI sous-traitantes) que Midi-Pyrénées, région encore très dépendante de la filière aéronautique/espace.
- *Alsace* : grâce à la réalisation de plusieurs projets commerciaux d'envergure (dont CORA et IKEA) créateurs de près de 800 emplois, l'Alsace gagne huit places entre 2013 et 2014.
- *Nord-Pas-de-Calais* : outre le regain d'activités traditionnelles comme la logistique ou la VPC, le Nord-Pas-de-Calais bénéficie d'un tissu dense de start-up en croissance positionnées sur les filières d'excellence régionale.

L'IMPACT DES NOUVELLES REGIONS :

La mise en place des futures treize nouvelles Régions françaises aura un impact :

- **Des déséquilibres et écarts de développement seront inévitables dans l'immédiat**, au sein des régions « fusionnées ».....

Ainsi, **parmi les sept nouvelles régions résultant d'une fusion toutes, à l'exception des deux Normandie, sont pénalisées par une région en difficulté, ou qui n'a pas achevé sa mutation.**

En termes de suppressions d'emplois, en revanche, les fusions offrent un meilleur équilibre. Seule la super Région Grand Est (Alsace, Lorraine et Champagne-Ardenne) se maintiendrait en tête des régions les plus destructrices d'emplois.

- ...Néanmoins, à court terme, de nouvelles stratégies de développement régional seront mises en place, des moyens humains et financiers mutualisés, ce qui constitue un enjeu pour les futurs décideurs en matière d'aménagement du territoire (infrastructures de communication), de structuration des filières et donc d'attractivité.

4. CONCLUSION

- **Le projet type en matière de création d'emplois serait le suivant :**

Une entreprise des Hauts-de-Seine en développement, dans le secteur du commerce, de la distribution, ou SSII/TIC, qui envisage la création de 1 à 9 emplois.

- **Le projet type en matière de destruction d'emplois serait le suivant :**

Une entreprise du Département du Nord, du secteur de l'automobile, en liquidation judiciaire, menaçant de perdre de 29 à 50 emplois.

A propos de F/I/E/

Le groupe France Industrie et Emploi est un cabinet de conseil en ressources humaines et en marketing des territoires qui se décline en cinq pôles d'activités : F/I/E/ Stratégie Sociale - F/I/E/ Revitalisation – F/I/E/ Communication – F/I/E/ Gestion des risques – F/I/E/ Carrières.

F/I/E/ intervient auprès de grands groupes dans la définition et la conduite de leur «stratégie sociale» et auprès des décideurs publics qui ont en charge le développement économique des territoires.

www.groupe-fie.com / Twitter : @MichelGhetti / LinkedIn : Michel Ghetti

Contacts presse

Albera Conseil – 01 48 24 04 50

Bertrand de Tilleul – bdetilleul@alberaconseil.fr

Pierre Le Texier – pletexier@alberaconseil.fr

